



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Flash info

Vous pourrez retrouver le flash info de la dernière réunion qui s'est déroulée ce mois de juin, en copie de ce mail.



Accord restauration

Dans cette lettre retrouvé le lien vers un **sondage** que la **CFDT** réalise pour obtenir **vos préférences** entre ticket restaurant ou restauration collective.
cf page 4

Sommaire

- Compte rendu de la réunion du CSE du 6 juin 2024.
- NAO (négociation annuelle obligatoire).
- Actualité régionale : enquête restauration et SSCT.
- Actualité nationale: Négociation / Elections législatives.

Négociations en cours au niveau national

Vous trouverez en pièce jointe les revendications NAO 2024 de la **CFDT** concernant :

- Les rémunérations, temps de travail partage de la valeur rajoutée.
- Les avantages sociaux.
- L'égalité professionnelle- QVCT (qualité de vie et conditions de travail) – conciliation vie pro/perso.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualité Régionale

Accord restauration



AVANTAGE RESTAURATION – L'avenant est signé par la CFDT !

Cet avenant permet :

- Une effectivité dans l'attribution de l'avantage restauration.
- L'équité via l'harmonisation des montants de l'indemnité du panier « autre » et du titre restaurant.
- De généraliser l'attribution de titres restaurant.

La planification se fera selon le calendrier suivant :

Juin : Collecte du choix des personnels entre la restauration collective et le titre restaurant au niveau de chaque site transfusionnel.

Juillet : Information des CSE sur le résultat de cette consultation.

Septembre : Consultation de vos élus CSE sur les choix retenus pour chaque site transfusionnel.

En cas de vote défavorable du CSE sur les choix retenus pour chaque site, la CFDT, en commission de suivi de l'accord échangera sur les raisons du désaccord régional. En cas de désaccord persistant en commission, le choix du titre restaurant sera retenu.

Octobre : L'avantage restauration sera mis en place pour le 1er octobre. Il sera distribué et comptabilisé (paye) en novembre. Pour ceux qui bénéficient déjà d'un titre restaurant ou d'une prime panier, la nouvelle valeur ne sera mise en place qu'au 1er octobre également.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



	AVANT	A COMPTER DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2024
PRIME PANIER COLLECTE MOBILE	4MG Les horaires ouvrant droit à cette mesure sont : 1. Tout départ en collecte mobile intervenant avant 11h30 avec un retour après 13h30. 2. Tout départ en collecte mobile intervenant entre 11h30 et 12h30 3. Tout retour en collecte mobile intervenant après 20h30	4 MG (16,60€ au 1 ^{er} janvier 2024) Idem
RESTAURATION COLLECTIVE (COUPURE REPAS)	Restaurant hospitalier ou restaurant inter-entreprises (RIE) La participation du salarié ne doit pas être supérieure à 5€ (entrée, plat, dessert).	Idem + Si le RIE accepte le paiement en titre restaurant, l'EFS ne prend en charge ni les droits d'admission ni de participation aux frais de restauration collective. Une convention sans droits d'admission est quand même conclue pour permettre d'y manger.
PRIME PANIER « AUTRE » (PAUSE REPAS)	Journée Continue et Astreinte de plus de 4h sur tout ou partie de la pause méridienne Entre 1 et 2 MG	Idem + Fixée à 1,6 MG (6,64€ en 2024) Prise en charge employeur à 100%
TITRE RESTAURANT (COUPURE REPAS)	Entre 5,5€ et 8,4€ Prise en charge employeur à 60%	Fixé à 8,40€ (proposition CFDT retenue) Idem
CUMUL D'AVANTAGE RESTAURATION	N'existait pas	Présent sur l'intégralité de la plage 11h30-14h30 et au-delà de 20h30. En plus de l'avantage restauration auquel il a déjà droit : - Restauration collective, - Titre restaurant, - Indemnité de panier « autre » - Indemnité de collecte mobile. Fixé à 1,6 MG (6,64€ en 2024). Attention ce second avantage sera fiscalisé (tout ou partie, en fonction de votre 1 ^{er} avantage restauration). Prise en charge employeur à 100%

Précision :

Le ticket restaurant sera à **8,40€** à partir du **1 er octobre** mais il y aura une prise en charge de **60%** de l'employeur, il restera donc **40 %** à votre charge. C'est à dire que l'employeur vous donnera **5,04€** pour le ticket restaurant et les **3,36 €** restant seront à votre charge.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



ENQUETE DE LA CFDT : AVANTAGE RESTAURATION

La direction régionale de Gest a décidé de ne pas faire de sondage site par site, la **CFDT** vous propose **une enquête pour collecter vos choix site par site et être au plus près de vos attentes**. N'hésitez pas à **en parler autour de vous** afin d'avoir un maximum de réponse.

Ce sondage ne vous prendra que quelques minutes, alors on compte sur vous pour **donner vos choix** car ces résultats nous permettront de donner un avis **lors de la consultation en CSE**.

[LIEN VERS LE SONDAGE](#)

FAITES VOTRE CHOIX ENTRE **TICKET RESTAURANT OU RESTAURATION COLLECTIVE**

(les sites où il n'y a pas de restauration collective resteront bien sûr au ticket restaurant).

Commission SSCT

La commission sera sur le site de **Strasbourg Spielmann** cette semaine, vendredi **21 juin** nous irons à votre rencontre alors n'hésitez pas à nous solliciter.

La commission SSCT qui est en majorité constituée de la **CFDT** a fait avancer les choses au niveau :

- ✓ Du service des collectes mobiles pour tout ce qui concerne les risques de glissade.
Plan d'action : bandes collantes antidérapantes.
- ✓ De la logistique interne et de l'animalerie pour les troubles musculo-squelettiques.
Plan d'action : mise à disposition de tapis antifatigues pour l'animalerie.



! **Vigilance**, la secrétaire de la commission **SSCT CFDT** estime que le chargement des collectes au départ du site de Charleville Mézières est sous-coté, ainsi que la manutention. Elle dit qu'il faut **absolument** mettre des choses en place pour les deux chauffeurs.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualité Nationale

Négociation

Le **21 juin** nos négociateurs **CFDT** sont conviés pour discuter des points suivants :

- Commission de suivi de l'accord portant sur l'emploi
- L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap : bilan 2023 de l'accord.
- La **CFDT** suite à son courrier à M. Pacoud sur l'ouverture de négociation pour la mise en place d'un forfait mobilité durable a obtenu gain de cause. Le président l'annoncera en NAO. (*lettre en pièce jointe du mail*)

Les autres négociations en cours sont : les remplacements inopinés qui n'ont pas encore abouti à un accord et la classification et les rémunérations associées.

Elections législatives

La **CFDT** nationale a sensibilisé notre président Mr Frédéric Pacoud par rapport au droit de vote de tous les citoyens pour permettre aux **salariés d'IH/DEL travaillant le dimanche** de pouvoir voter.

Faites-en dès maintenant la demande si vous êtes concernés.



Ainsi tous les salariés IH/DEL qui travaillent le dimanche, le jour des élections, pourrons exiger un **aménagement de leurs horaires pour pouvoir aller voter**. Votre encadrement est dans l'obligation d'apporter des solutions concrètes pour que vous puissiez aller voter et dans le respect du droit (*Code du travail, art. L. 3132-25-4 et L. 3132-26-1*) et pendant le temps de travail.

MERCI DE NOUS ALERTER SI CE DROIT N'EST PAS RESPECTE.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



La CFDT
Toujours **1er SYNDICAT**
à l'efs - Grand Est

Premier grâce à vous, engagés avec vous

MERCI



Toute l'équipe CFDT vous
souhaite un bel été et de belles
vacances !



Discutons !



Christine WALTER et Catherine LEGENTIL
Déléguées syndicales régionales CFDT EFS Grand Est

christine.walter67@gmail.com

legentilcat@orange.fr

CLICK HERE



P.-S. : Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte email, bloquer l'expéditeur."

CFDT EFS GRAND EST - JUIN 2024